



Conseil Municipal du 8 juillet 2024

Liste des délibérations examinées par le conseil municipal

Fonctionnement du Conseil Municipal

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 mai 2024

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 23 mai 2024.

ADOPTÉ : à l'unanimité des présents le 23 mai et présents ce jour ou ayant donné pouvoir.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 mars 2024

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 28 mars 2024.

ADOPTÉ : à l'unanimité des présents le 28 mars et présents ce jour ou ayant donné pouvoir.

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2023 – Annule et Remplace la délibération DEL01_2024_02_12

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 18 décembre 2023 modifié.
- **DIT** que la présente délibération annule et remplace la délibération DEL01_2024_02_12.

ADOPTÉ : à l'unanimité des présents le 18 décembre 2023 et présents ce jour ou ayant donné pouvoir.

4. Compte rendu des délégations du conseil municipal au maire

- **PREND ACTE** de ces informations conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PREND ACTE : à 14 prises d'acte.

Finances et marchés

5. Renouvellement du contrat de ligne de trésorerie

- **CONTRACTE** une ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Épargne avec les caractéristiques suivantes :
 - Montant : 1 500 000 euros
 - Durée : 12 mois
 - Taux : Euribor 1 semaine + marge de 0.40%
 - Périodicité de facturation des intérêts : trimestrielle
 - Commission d'engagement : 0.10% de la ligne

- Commission de non-utilisation : 0.05 % de la différence entre le montant moyen utilisé et le droit de tirage.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat d'ouverture d'une ligne de trésorerie avec la Caisse d'Épargne.

ADOPTÉ : à l'unanimité.

6. Participations aux frais de scolarité (classe Ulis)

- **APPROUVE** le principe de participer, dans le cadre des contributions obligatoires prévues par la loi, aux dépenses de fonctionnement des écoles publiques et privées sous contrat extérieures à la commune pour les élèves de Languidic fréquentant ces écoles.
- **FIXE** pour l'année 2023-2024 sa participation aux frais de fonctionnement à savoir :
 - Classes maternelles 1 563 €/ élève
 - Classes élémentaires 543 €/ élève.
- **IMPUTE** la dépense à l'article 6558 du budget principal.

ADOPTÉ : à l'unanimité.

7. Retrait délibération DEL04_2024_05_23.

- **APPROUVE** l'annulation de la délibération DEL04_2024_05_23.

ADOPTÉ : à 13 voix pour, 6 abstentions.

Aménagement et foncier

8. Aliénation de portions de chemins ruraux après enquête publique

- **APPROUVE** la mise en demeure d'acquiescer des propriétaires des parcelles contiguës des emprises identifiées ci-dessus dans les conditions tarifaires précitées.
- **DIT** que les frais d'acte et de géomètre seront à la charge du demandeur.
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à effectuer la mise en demeure et d'effectuer une proposition si la mise en demeure n'aboutit pas dans le délai d'un mois à un autre acquiescer intéressé.

ADOPTÉ : à l'unanimité.

9. Cession de la parcelle ZB 359 dans la ZA de Lanveur à la SARL YASAR FRERES

- **APPROUVE** la cession de la parcelle ZB 359 à la SARL YASAR FRERES pour un montant de 53 000 € HT.
- **RAPPELLE** que les frais d'acte et de géomètre seront à la charge de l'acquiescer.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer les actes se rapportant à cette opération, et notamment les actes notariés en l'étude de Me Boutet, notaire à Languidic.

ADOPTÉ : à l'unanimité.

10. Actualisation du plan de financement pour l'acquisition de la MAM de Tréauray

- **DECIDE** de ne pas acquérir la parcelle AB 34, les conditions d'obtention des subventions prévues par délibération du 20 novembre 2023 n'étant pas remplies.

ADOPTÉ : à l'unanimité.

11. Création d'une servitude de passage sur la parcelle communale YL 24 au profit de la parcelle YL 48

- **APPROUVE** la création de la servitude de passage sur la parcelle communale YL 24 au profit de la parcelle YL 48 dans les conditions précitées.
- **DIT** que les frais d'acte seront à la charge du demandeur.
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer la convention de servitude établie par Me Boutet à Languidic.

ADOPTÉ : à l'unanimité.

Enfance jeunesse

12. Rythmes scolaires 2024/2025 à 2026/2027

- **APPROUVE** le maintien de l'organisation de la semaine scolaire sur quatre jours comme présenté pour la période 2024/2025 à 2026/2027.
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer les documents relatifs à la demande du maintien à la semaine de 4 jours, dans le cadre d'une dérogation.

ADOPTÉ : à l'unanimité.

13. Projet Alimentaire Territorial- Protocole d'engagement des restaurations collectives

- **APPROUVE** le protocole d'engagement des restaurations collectives.

ADOPTÉ : à l'unanimité.

Ressources Humaines

14. Evolution du tableau des effectifs et des emplois permanents

- **APPROUVE** les modifications du tableau des effectifs tel que présenté, à compter du 15 juillet 2024.
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.
- **INSCRIT** au budget les crédits correspondants.

ADOPTÉ : à l'unanimité.

Intercommunalité

15. Convention de vérification des hydrants par Lorient Agglomération

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention et tout document afférent à l'exécution de celle-ci.

ADOPTÉ : l'unanimité.

16. SEM XSEA- Modification du pacte d'actionnaires

- **APPROUVE** la nouvelle version du Pacte d'actionnaires de la SEM XSEA.
- **MANDATE** le Président ou son représentant pour signer la nouvelle version du Pacte d'actionnaires.

ADOPTÉ : à l'unanimité.

Culture

17. Vœu demandant l'autorisation des signes diacritiques des langues régionales par l'Etat civil

- **Présentation reportée au conseil municipal du 23 septembre 2024**